Envoyé en préfecture le 31/12/2025
Reçu en préfecture le 31/12/2025
Publié le
ID : 029-212901805-20251215-DEL2025008054-DE

TI-KÊR PLOUZIRI
MAIRIE DE PLOUDIRY

DÉLIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL de PLOUDIRY

Séance du 15 décembre 2025

Délibération n° 2025-008-054

L'an deux mille vingt-cinq, le **quinze décembre** à dix-huit heures quarante-cinq,
LE CONSEIL MUNICIPAL de la commune de **PLOUDIRY**, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de Mme QUENTRIC BOWMAN Morgane, Maire.
Date de convocation : 08 décembre 2025

Présent(e)s : QUENTRIC BOWMAN Morgane, CAM Jean-Yves, LÉON Marie-Pierre, OMER Élodie, AILLET Jérôme, MERDY Gildas, JAFFREDOU Annick, CHEMINOT Patricia, TROËL Erwan, LE CORRE Brivael, VIGNAUD Jennifer.
Absent(e)s excusé(e)s :
Absent(e)s non excusé(e)s : CADIOU Lauren
Secrétaire de séance : *CAM Jean-Yves*

Membres en exercice	Membres présents	Pouvoirs	Votes pour	Votes contre	Abstentions
12	11	0	11	0	0

ENGAGEMENT DU QUART DU BUDGET D'INVESTISSEMENT POUR 2026

Vu le code général des collectivités territoriales,
Vu l'article L 232-1 du code des juridictions financières,
Vu le Budget Primitif 2025,
Considérant qu'il convient d'autoriser le maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent jusqu'à l'adoption du budget primitif 2026.

Le montant et l'affectation des crédits sont détaillés dans le tableau suivant :

ARTICLE	CHAPITRE	BUDGET 2025	ANTICIPATION SUR CRÉDITS 2026
2031	Frais d'études	4 500,00 €	1 125,00 €
	TOTAL CHAPITRE 20	**4 500,00 €**	**1 125,00 €**
2041582	Bâtiments et installations	30 000,00 €	7 500,00 €
2046	Attributions de compensation	3 275,00 €	818,75 €
	TOTAL CHAPITRE 204	**33 275,00 €**	**8 318,75 €**
2111	Terrains nus	10 000,00 €	2 500,00 €
2113	Terrains aménagés autres que voirie	1 500,00 €	375,00 €
2116	Cimetières	3 000,00 €	750,00 €
2117	Bois et forêts	3 000,00 €	750,00 €
2128	Autre agencts et aménagts	3 000,00 €	750,00 €
21314	Bâtiments culturels et sportifs	3 000,00 €	750,00 €
21316	Equipements du cimetière	12 000,00 €	3 000,00 €
21351	Bâtiments publics	230 000,00 €	57 500,00 €
2151	Réseaux de voirie	70 000,00 €	17 500,00 €
21568	Autre matériel, outillage incendie	10 000,00 €	2 500,00 €
215741	Inst. Mat. Outils cantines scolaires	200,00 €	50,00 €
2158	Autres inst. Matériel, outil techniques	19 100,00 €	4 775,00 €
21838	Autre matériel informatique	3 000,00 €	750,00 €
2188	Autre immos corporelles	7 000,00 €	1 750,00 €
	TOTAL CHAPITRE 21	**374 800,00 €**	**93 700,00 €**

Envoyé en préfecture le 31/12/2025
Reçu en préfecture le 31/12/2025
Publié le
ID : 029-212901805-20251215-DEL2025008054-DE

2313	Constructions en cours	500 000,00 €	125 000,00 €
	TOTAL CHAPITRE 23	**500 000,00 €**	**125 000,00 €**
266	Autres formes de participations	1 250,00 €	312,50 €
	TOTAL CHAPITRE 26	**1 250,00 €**	**312,50 €**
TOTAL ENGAGEMENT			**228 456.25 €**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- **AUTORISE** la maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement de 2025, avant le vote du budget 2026 dans la limite des crédits et représentant 25 % maximum des crédits ouverts au budget de l'exercice 2025, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette.

Accord du conseil à l'unanimité.

Pour copie conforme au registre,

La Maire,
Morgane QUENTRIC BOWMAN

Le secrétaire de séance,
Jean-Yves CAM